

1. Code d'identification unique du produit type: Carreaux Céramique Pressé à sec avec absorption de l'eau (Eb>10%) - Groupe BIII_b - GL - Annexe K
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4: Marqué sur l'emballage
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant: Carreaux Céramique Pressé à sec pour intérieur
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

Primus Vitória - Azulejos, S.A.
R. João Gonçalves Neto, nº 66 - Apartado 2
3811-801 Aradas – Aveiro – Portugal
Téléphone: +351 234 400 500
Fax: +351 234 400 509
Email: geral@primusvitoria.com
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2: Non applicable
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V: Système 4
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée: EN 14411:2012
8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée: Non applicable
9. Performances déclarées:

Caractéristiques Essentielles	Performances Déclarées	Norme Harmonisée
Réaction au feu	Classe A1	EN 14411:2012
Émission des substances dangereuses (cadmium et plomb)	NPD	
Résistance du Collage/Adhérence	a) Ciment colle (EN 12004:2007+A1:2012, 4.1) $\geq 0,5 \text{ N/mm}^2$ b) Adhésifs de dispersion (EN 12004:2007+A1:2012, 4.2) $\geq 1 \text{ N/mm}^2$ c) Résines adhésives réactives (EN 12004:2007+A1:2012, 4.3) $\geq 2 \text{ N/mm}^2$ d) Mortier (EN 1015-12) $\geq 0,3 \text{ N/mm}^2$	
Durabilité - Utilisation en intérieur	Accepté	

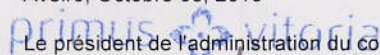
NPD – Performances Non Déterminée

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Aveiro, Octobre 08, 2013

 Le président de l'administration du comté


Conselho de Administração

(Dra. Amélia Vitória)